



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2010

## LE RAPPORT ANNUEL 2010 DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL MET L'ACCENT SUR LA SANTÉ ET LA PROTECTION DU PUBLIC

(TORONTO) Face à des déficits sévères et à des niveaux records d'endettement, il est plus important que jamais pour le gouvernement provincial d'optimiser la valeur obtenue en contrepartie de l'argent des contribuables ontariens, le vérificateur général Jim McCarter a déclaré aujourd'hui à l'occasion de la publication de son *Rapport annuel 2010*.

M. McCarter a souligné que son rapport de cette année se concentrait sur le secteur des soins de santé, qui faisait l'objet de quatre vérifications de l'optimisation des ressources car il « représente presque 40 % des dépenses du gouvernement ».

Dans le secteur des soins de santé, le vérificateur général a notamment constaté ce qui suit :

- Les temps d'attente dans les urgences des hôpitaux avaient autant à voir avec les retards dans la libération des lits d'hôpitaux qu'avec le manque de services spécialisés ou les patients qui se présentent aux urgences pour des affections bénignes.
- En 2009, plus de 50 000 patients ont dû passer plus de temps que nécessaire à l'hôpital en attendant que des dispositions soient prises pour qu'ils puissent obtenir les soins requis après leur mise en congé.
- La province a l'habitude de fonder le financement des services à domicile sur les niveaux de financement antérieurs plutôt que sur des évaluations des besoins des clients, ce qui crée un risque que des gens ayant des besoins semblables reçoivent des niveaux de services différents selon leur lieu de résidence dans la province.
- Des progrès ont été réalisés dans l'augmentation du nombre de donneurs d'organes et de tissus à transplanter, mais certains changements pourraient être apportés pour réduire les temps d'attente pour les organes.

M. McCarter a également effectué des vérifications de l'optimisation des ressources sur quatre programmes visant à protéger les droits des personnes et à faire respecter le principe de l'équité, parce que « les membres du public ont le droit de s'attendre à ce que le gouvernement les protège et veille à ce qu'ils soient traités de façon équitable dans leurs transactions avec le gouvernement et ses organismes ».

Le vérificateur général a notamment observé ce qui suit :

- Le Bureau des obligations familiales ne réussit pas encore à assumer sa responsabilité de percevoir les pensions alimentaires pour enfants et conjoint, ce qui cause un préjudice indu aux personnes qui dépendent de ces paiements.
- La Société d'évaluation foncière des municipalités détermine la valeur marchande de presque tous les biens immobiliers de la province. Le vérificateur général a prélevé un gros échantillon de propriétés et constaté que, dans un cas sur huit, il y avait un écart de plus de 20 % entre le prix de vente et la valeur telle que déterminée par la Société, ce qui donne à penser que de nombreuses personnes pourraient payer plus ou moins que leur juste part d'impôt foncier.

- La province affecte 50 millions de dollars par an à des programmes conçus pour protéger les enfants contre les menaces physiques et psychologiques dans les écoles, mais il recueille peu de renseignements fiables sur l'efficacité de ces programmes.
- L'organisme provincial de réglementation des casinos et établissements de machines à sous dans des hippodromes veille à ce que ces établissements soient exploités de manière équitable et honnête, mais il devrait donner plus d'information aux joueurs sur leurs chances de gagner.

Le rapport du vérificateur général présente également les résultats de trois vérifications de l'optimisation des ressources concernant le rôle du gouvernement dans la protection des ressources et biens publics. Il contient notamment des constatations suivantes :

- Les entreprises de l'Ontario sont loin d'atteindre les objectifs provinciaux en matière de réduction et de recyclage des déchets non dangereux.
- Malgré les efforts déployés pour instituer des procédures permettant de distribuer rapidement des milliards de dollars dans le cadre des programmes de stimulation de l'infrastructure, il aurait fallu insister davantage pour que les fonds soient alloués à des projets prêts à être mis en chantier.
- L'Ontario affecte environ 40 millions de dollars par an à l'entretien de l'infrastructure vieillissante des 24 collèges de la province. Les estimations et projections semblent toutefois indiquer qu'il devrait dépenser deux fois plus pour assurer un entretien approprié des installations.

-30-

Renseignements :

Jim McCarter  
Vérificateur général  
(416) 327-1326

Andréa Vanasse/Joël Ruimy  
Communications  
(416) 327-2336

Pour de plus amples renseignements et pour accéder au *Rapport annuel 2010* dans son intégralité, visitez [www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca)